

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 23 Juin 2022



COLLEGE BERTRAN DE BORN
Année scolaire 2021-2022
Séance n°6

Le conseil d'administration se réunit le 23 juin 2022 à 18 heures, sous la présidence de M. Francis CAPPE, Proviseur de la cité scolaire Bertran de Born, sur convocation adressée le 15 juin 2022 soit plus de 8 jours avant la réunion du conseil d'administration conformément aux termes du code de l'Éducation.

	MEMBRES			SEANCE			
	TITULAIRES	SUPPLEANTS	T/S	FONCTIONS	PRES.	Exc.	Abs.
MEMBRES DE DROIT	M. Francis CAPPE			Proviseur	X		
	Mme Anne-Laure PECRIX-RIEU			Principale adjointe		X	
	M. Laurent CASTERA			Adjoint gestionnaire	X		
	Mme Laurence CUVELIER			CPE	X		
	M. Paul MASO	Mme Mireille VOLPATO	T	Conseil Départemental		X	
	M. Laurent MOSSION	Mme Florence BORGELLA	T	Conseil Départemental	X		
	M. Richard BOURGEOIS			Conseil municipal	X		
	M. Patrick PALEM			Grand Périgueux			X
	Mme Béatrice LAPORTE			Personne qualifiée nommée par le Conseil Départemental	X		
	M. Vincent NAVARRO			Personne qualifiée nommée par M. l'IA DASEN de la Dordogne		X	
REPRESENTANTS DES PERSONNELS	Mme Cécile RAYNAUD	Mme Eve BALLUT	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Nathalie FOURNIER	Mme Céline LECOMTE	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Marlène SAULIERE	Mme Alexandra JOSENSI	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Marlène LANDRODIE	Mme Odile REBEL	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Nelly FAURE	Mme Christelle LEMOINE	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	M. Didier LHEUREUX	M. Gwendal HAUDEBOURG	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Mme Julie REBIERE	Mme Hélène BEYLOT	T	Pers. enseignant et éducation	X		
	Non pourvu			ATOS			
	Non pourvu			ATOS			
	Non pourvu			ATOS			
REPRESENTANTS DES USAGERS	Mme Sophie VASSEUR	Mme Valérie BUI	T	Représ. des parents d'élève		X	
	Mme Dominique MAGNAVAL	Mme Christelle LEFRANC	T	Représ. des parents d'élève			X
	Mme Amélie DEGARDIN	Mme Marie-Laure MARTY	T	Représ. des parents d'élève		X	
	Mme Corinne DUVAL	Mme Emilie MANZAC	T	Représ. des parents d'élève	X		
	Mme Anne NICOUX	Mme Sophie CARLES	T	Représ. des parents d'élève			X
	Mme Florence PARJADIS-DANIEL		T	Représ. des parents d'élève			X
	Mme Nadège PAYET		T	Représ. des parents d'élève		X	
	Mme Anastasia KOZHUKHAN	Mme Sarah FANNY BERTINI	T	Représ. des élèves	X		
	M. Juba IDIR	M. Jules BOUGEON	T	Représ. des élèves	X		
M. Nathan DAUBISSE	M. Tony FAUCELLI	T	Représ. des élèves			X	

Au début de la séance, 16 membres sur 27 sont présents. Le quorum est atteint, la séance est ouverte : 18 h

Le secrétariat de séance est confié à : Mme REBIERE et Mme RAYNAUD, enseignantes

ORDRE DU JOUR

1. PV DU CA PRECEDENT,
2. QUESTIONS DIVERSES
3. PROJETS EDUCATIFS ET CULTURELS,
4. CREDITS GLOBALISES ET DBM,
5. PREPARATION DE RENTREE : REPARTITION DE LA DGH,
6. TARIFS,

Le quorum est atteint.

16 présents, 2 délégués élèves, 1 délégué parents, 2 personnels extérieurs à l'établissement, 1 invitée Céline Lecomte.

1. PV DU CA PRECEDENT

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
16	16		

PV du CA précédent approuvé à l'unanimité.

2. QUESTIONS DIVERSES :

M. Castéra :

Les voyages ne seront votés qu'au CA de la rentrée; nous attendons certaines conventions dont celles d'Erasmus.

Céline Lecomte :

Présentation d'un projet Erasmus DAREIC eTwinning, initié il y a 5 ans avec une enseignante de primaire de Saint Laurent sur Manoire, Mme Duprix, en anglais et orthographe. Il sera présenté chez les partenaires Allemands sur 4 jours pendant les vacances d'avril et concernera 6 élèves dans le cadre de la liaison CM2-6e. Ce projet de mobilité virtuelle deviendra une mobilité physique.

Anastasia K :

Quels élèves seront concernés ?

Céline Lecomte :

Des sixièmes issus de l'école de Saint Laurent, ayant participé au projet l'an dernier en CM2, déjà choisis par la collègue.

Cécile Raynaud :

Lecture pour Mme Bouzinac qui ne peut présenter le bilan E3D ; elle souhaiterait que le rapport d'activité soit joint au compte rendu du présent CA.

De plus, elle souhaite préciser que la labellisation E3D montre la volonté de fédérer la communauté éducative dans une démarche globale de développement durable et que depuis 2 ans, nous voyons les projets et actions des élèves et des personnels se développer dans les domaines de la consommation responsable, de la lutte contre les changements climatiques et pour la biodiversité et en ce qui concerne le climat scolaire.

Nelly Faure :
Projet avec M. Feytout sur les plastiques et l'upcycling.

Laurence Cuvelier :
Projet avec les 5e6 intitulé "tout recycler pour mieux vivre ensemble" : sera exposé le 29 juin dans le hall pour accueillir les élèves passant le brevet. Travail sur 9 séances.
Les élèves du CVC ont fait le livret d'accueil des futurs 6e ; y figure une page sur les éco-délégués. Tous les élèves s'y sont beaucoup investis; le bilan est donc très positif.

Nelly Faure :
Problème de détérioration voire de vols des travaux d'élèves lorsqu'ils sont affichés dans l'établissement pour les valoriser.

M. Castéra :
Montée significative des incivilités en tout genre, hélas constatée dans d'autres établissements aussi.

Julie Rebière :
Problèmes de dégradation dans les salles et climat scolaire:
Des dégradations et vols de matériel dans certaines salles ont été constatés (Mr Lheureux précise et véhicules sur le parking)
Problème de communication avec Pronote, des circuits de communication avec les parents :
Les enseignants et vie scolaire font face de plus en plus à l'attitude intrusive, agressive et exigeante de parents d'élèves via la messagerie Pronote qui devient un défouloir que certains parents utilisent, joignant en copie leurs plaintes au chef d'établissement, sans même parfois avoir discuté avec le professeur concerné de vive voix : demandes et requêtes diverses, reproches, contestations d'une note, d'une sanction donnée, envoyés à n'importe quelle heure de la journée et du week-end. Sur le carnet aussi à l'attention des professeurs pour contester une colle, une sanction, une note, les poussant à devoir se justifier sans cesse. Il est à souligner que beaucoup de professeurs ne seront plus joignables sur Pronote, et auront recours au carnet.

Mme Cuvelier souligne également ce problème en vie scolaire; chaque punition et absence sont sources de discussions et de revendications interminables.

M. Castéra:
Le CHSCT académique l'a remarqué et le règlement intérieur a été modifié dans toute l'académie l'année dernière, avec un ajout sur le respect des enseignants. Mme Cuvelier dit qu'il lui arrive de plus en plus de recevoir des appels de parents qui veulent porter plainte contre l'établissement.

M. Cappe :
Pronote demeure un excellent outil car la communication est rapide.

Laurence Cuvelier :
Les parents exigent une réponse dans l'heure.

M. Castéra :
Pronote est confronté à un symptôme réseau social. La relation directe demeure le mieux et désamorce les conflits ; on n'ose pas dire en face à face ce qu'on se permet d'écrire. Il y aura à ce sujet un tutoriel adressé aux enseignants rappelant l'utilisation de tous les paramètres pronote (comment désactiver la connexion etc, paramétrer les horaires où l'on peut être joint, signaler un message agressif d'un parent etc....)

Mère d'élève Madame Duval :
Les parents délégués au conseil d'administration sont de moins en moins consultés hélas.

Julie Rebière : le problème de l'absentéisme

Nous constatons un absentéisme chronique chez certains élèves, cautionné par les parents qui, en plus sont de plus en plus exigeants sur les cours à faire rattraper. Beaucoup de parents, nous contactent à tout moment de la journée et de la semaine pour un besoin urgent et personnalisé lié au travail de leur enfant alors que tout y est déjà mis, déposé, et expliqué. Le cours à distance qui au départ avait été mis en place pendant le confinement est devenu un acquis, à disposition pour les parents et les élèves s'ils veulent rester chez eux.

Nous constatons également que certains élèves choisissent leurs cours et (souvent d'ailleurs lorsqu'il y a une évaluation) vont à l'infirmerie. Ils disparaissent une heure à l'infirmerie, et réapparaissent...en EPS aussi par exemple.

Il y a eu des avertissements assiduité et rappels à la loi faits par Madame Pécricx-Rieu, qu'elle a distribués aux familles.

Compte tenu du climat scolaire qui se dégrade et du sentiment d'impunité ressenti par les élèves et les enseignants, il est urgent d'agir.

Nous demandons donc à ce que soient rappelés sous forme de charte à signer dans le carnet de liaison:

- La bonne utilisation de pronote (et les règles de courtoisie à adopter)
- Le devoir d'assiduité de l'élève
- Les devoirs du collégien (attitude et travail)
- Le respect du règlement intérieur et ses sanctions. Nous souhaitons donc que le règlement intérieur soit réintégré dans le carnet de liaison.
- Le rappel que les remontées sur l'irrespect des parents envers les enseignants seront faites au rectorat

Mr Castéra précise que le règlement intérieur sera agrafé au carnet de liaison.

M. Cappe :

Lorsque les élèves sont trop absents, on procède à un signalement pagode qui implique une convocation à l'inspection académique.

Mme Cuvelier évoque la possibilité d'envoyer (dès le début d'un nombre important d'absences) un avertissement assiduité (signalement) à la vie scolaire que le chef d'établissement signera.

Mr Lheureux soulève le problème des missions de chacun et dit que ce n'est pas le rôle de l'enseignant de faire cela.

M. Cappe et M. Castéra :

Les missions du CPE ne sont pas mises à l'ordre du jour du présent CA.

Mme Rebière et Mr Lheureux évoquent également le problème des téléphones portables et leur étonnement quant aux responsabilités des enseignants et aux risques qu'ils encourent s'ils les confisquent ou les abîment. Certains élèves ne respectent pas les règles. Ils n'ont pas le droit pourtant de les utiliser dans l'enceinte de l'établissement.

M. Castéra souligne qu'il y a une difficulté et un souci de responsabilité sur la condition de garde des téléphones confisqués. Madame Pécricx-Rieu ne veut plus les prendre car sa responsabilité personnelle est engagée. Si on les confisque, incitation à prendre des photos de l'état des téléphones pour éviter la mauvaise foi des parents et prendre le risque de voir notre responsabilité engagée.

Julie Rebière :

Quels sont nos droits à nous enseignants? Nous évoquons la nécessité de devoir nous défendre juridiquement. 2 de nos collègues ont dû même se rendre dans un commissariat pour un problème dans l'exercice de leurs fonctions. Que se passe-t-il lorsque les professeurs sont filmés en classe ? C'est arrivé trois fois récemment.

M. Castéra :

Article 9 du code civil pour le droit à l'image plus captation sans consentement ; il faut déposer plainte nous serons assistés par les services de l'Académie.

M. Cappe a reçu les élèves qui ont filmé, s'en est occupé : a reçu les familles, a donné trois sanctions.

Mme Duval parent :

Peut-être serait-il bien d'informer les élèves sur ce qu'ils ont le droit de faire ou non.

Nelly Faure :

C'est fait en EMC.

Mme Cuvelier: Sanctions et disciplines

Il serait bien que, compte tenu du climat scolaire et du fait que Mme Cuvelier ne peut gérer seule les problèmes de disciplines les enseignants, utilisent systématiquement les documents prévus à cet effet (avis d'exclusion, retenue etc.) pour qu'il y ait une trace écrite envoyée aux parents. Ne pas hésiter à rédiger des rapports. Car le fait d'envoyer une alerte sur pronote à Mme Cuvelier ou à Mme Pécix-Rieu est moins efficace car elles en reçoivent beaucoup.

Julie Rebière

La chaleur intense dans l'établissement: 41 degrés atteints en salle de science.

Monsieur Castéra

Ouverture des fenêtres à l'étage réglementée: mise aux normes de sécurité. Fiche CHSCT déposée par M. Fraisse pour risque de défenestration à la région. D'où les fenêtres fermées selon la hauteur des garde-corps. Le gros souci est l'ouverture de plus en plus tard des établissements, avec des chaleurs estivales de plus en plus tôt. Les collectivités sont alertées. Les travaux d'isolation des combles des plafonds sont prévus mais on se heurte à un problème de financement.

Laurent Mossion (région) évoque l'explosion des budgets en particulier dus au chauffage hivernal.

Richard Bourgeois (conseil municipal) :

Loi énergétique développement durable: un agenda doit être mis en place pour réduire les consommations de 60 % d'où des travaux à faire, pour notamment les étages avec une isolation meilleure.

M. Castéra

Cela a été fait à BdeB. La région est opposée à la climatisation qui a un impact direct sur les pourtours du bureau climatisés, plusieurs degrés supplémentaires, plus un risque de légionellose.

Mme Fournier : Présentation et bilan de l'OEPRE

Dispositif école ouverte aux parents pour la réussite des élèves. Concerne les parents étrangers. 60 heures assurées par Nathalie Fournier et Julie Rebière pour les parents d'UPE2A, plus quelques autres parents étrangers d'élèves venant de la Roche Beaulieu ou de l'EREA.

Les points positifs sont une venue dans l'établissement qui devient un lieu de confiance et redonne aux parents une place de parents même s'ils ne comprennent pas les papiers officiels. Davantage d'heures sont demandées pour l'année prochaine pour s'occuper aussi des parents passant des examens en langue française, et former des groupes de niveaux.

Julie Rebière et Nathalie Fournier

Le port du voile : autorisé pour les parents adultes ? Rappel de la loi : oui. Néanmoins il faut le préciser car certains collègues l'ignoraient.

En effet, la neutralité religieuse et l'interdiction du port de signes religieux dans les écoles, les collèges ou les lycées, s'appliquent seulement aux enseignants, employés de la fonction publique et aux élèves. «*La loi ne concerne pas les parents d'élèves*», indique la circulaire du 18 mai 2004.

3. LES PROJETS

M. Cappe remercie les enseignants pour les nombreux projets variés.

Mme Faure précise qu'il y aura deux classes au festival Expoésie l'année prochaine et non une devant le succès de l'opération.

M. Castéra :

Beaucoup de projets, certains renouvelés mais également des projets innovants : une offre très riche.

Rappel de l'importance de bien remplir la plateforme Adage qui les répertorie.

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
16	16		

Approbation des projets à l'unanimité.

Didier Lheureux fait part de son inquiétude concernant la destruction de la piste d'athlétisme 400m.

M. Bourgeois :

Il n'y a pas de projet de la supprimer mais de la refaire ailleurs ; il y aura des solutions pour les usagers en attendant.

De plus, information sur la réfection du gymnase municipal : travaux pendant les vacances d'été.

Enfin, le square Aristide Briand sera réaménagé suite à la discussion des éco-délégués et du CVC avec la Maire de Périgueux. (Installation de tables et de bancs solides)

Monsieur Bourgeois félicite les enseignants pour les projets très riches : celui du concours de la résistance notamment, ainsi que ceux qui mettent en avant l'histoire locale.

4. CREDITS GLOBALISES et DBM.

Monsieur Castéra indique comment les crédits globalisés sont répartis.

Achat des carnets de correspondance, droits à la reprographie, les manuels scolaires et enfin éducation artistique et culturelle.

L'intégralité de nos champs est financée et l'intégralité des projets est satisfaite.

Deux prélèvements sur le fonds de roulement sont demandés.

-Pour le voyage à Cauterets : augmentation du prix initial de 50 € par élève car les participants étaient moins nombreux. Cet argent n'a pas été demandé aux familles.

-pour les transports EPS en raison du contexte sanitaire, quand les sports en salle étaient interdits.

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
16	16		

Approbation à l'unanimité.

5. DGH.

Mme Raynaud :

Peu importe la situation au lycée, le poste supprimé en Histoire Géographie l'a été au collège alors que nous avons les heures. Cela génère une instabilité dommageable aux élèves (stagiaire, contractuel) et aux enseignants (mise en place de projet pérenne).

Mme Faure :

Les DGH sont décidées en février pour le collège mais au lycée, on ne connaît que fin juin les heures nécessaires pour les options. D'où un décalage de décision et une instabilité pédagogique pour le collège.

M. Cappe :

DGH lycée toujours pas stabilisée. Moyens demandés mais toujours pas de réponse. C'est l'inconvénient d'une cité scolaire mais les avantages sont très nombreux.

M. Castéra :

Le poste a été gelé puis supprimé par la DSDEN, ce n'est pas l'établissement qui a demandé la suppression.

Résultat du vote			
Nb de suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention
	3		12

6. TARIFS

M. Castera :

Deux tarifs à voter:

- spectacles atelier théâtre collège : 5 € par adulte et 3 € par enfant.
- vente des cartes de self : 3 € par carte achetée.

M. Cappe clôt la séance à 20h

LE SECRETAIRE DE SEANCE
CÉCILE RAYNAUD ET JULIE REBIERE

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

